

Comité International pour le Respect et
l'Application de la Charte Africaine des
Droits de l'Homme et des Peuples



CIRAC - ICRAC

International Committee for the Respect
and Application of the African Charter on
Human and Peoples' Rights

Le CIRAC est une organisation non gouvernementale dotée du Statut Consultatif auprès de l'ECOSOC et du
Statut d'Observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME

Onzième session ordinaire

Office des Nations Unies, Genève, 2 - 18 juin 2009

Point 6 de l'ordre du jour

EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL

SENEGAL

Déclaration de

MALUZA Wasiluadio Mavula
Président du CIRAC

Geneva, 11 juin 2009

CIRAC P.O.Box 82 CH-1211 GENEVA 20 (Suisse)
Tel. : (41) 79 675 83 25 E-mail : icraccirac@yahoo.fr
CIRAC/ Afrique : 205, Buta - Commune de Lingwala - KINSHASA (RDC) Tél : (+243) 99 99 84 705

Monsieur le Président,

Notre organisation tient à saluer la **ferme détermination** de la République du Sénégal à faire du respect des droits de l'homme une priorité et à traduire dans les faits plusieurs engagements pris en faveur de leur protection. Nous soulignons avec satisfaction le renforcement et le réaménagement de l'arsenal juridique existant sur la base notamment des recommandations pertinentes des Membres du Conseil des Droits de l'Homme afin de mieux répondre aux exigences du monde actuel.

C'est le cas notamment des mécanismes mis sur pied par la République du Sénégal en faveur d'un appui institutionnel aux jeunes et pour une meilleure protection juridique des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des travailleurs migrants contre toute forme de discrimination, d'exploitation, d'abus et de violence.

Nous nous félicitons également des efforts consentis et des engagements pris par la République du Sénégal afin de promouvoir la liberté d'association, **la liberté d'expression**, notamment par la dépenalisation des délits de presse, la liberté d'association, la coexistence et le dialogue permanent des religions dans un esprit de tolérance et de respect mutuel

Les récentes initiatives visant à renforcer **l'indépendance du pouvoir judiciaire**, le réaménagement des programmes scolaires et académiques en vue d'y intégrer l'éducation aux droits de l'homme et la lutte contre le VIH/sida participent du même souci du Sénégal de **traduire dans les faits** les principes et idéaux relatifs aux droits de l'homme.

Au regard de sa volonté politique et des efforts déployés pour la mise en œuvre effective des principes relatifs aux droits de l'homme et des engagements pris pour le renforcement de la lutte contre l'impunité et pour une meilleure promotion des droits humains à l'échelon national et international, nous recommandons vivement l'adoption du rapport présenté par la République du Sénégal.

Je vous remercie.